

UVIMAG B6, solution buvable

Magnésium/Chlorhydrate de pyridoxine

Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament. Elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Ce médicament peut être utilisé en automédication, c'est-à-dire sans consultation ni prescription d'un médecin. Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après 1 mois de traitement.

Dans cette notice :

1. QU'EST-CE QUE UVIMAG B6, solution buvable ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?
2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE UVIMAG B6, solution buvable ?
3. COMMENT PRENDRE UVIMAG B6, solution buvable ?
4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?
5. COMMENT CONSERVER UVIMAG B6, solution buvable ?
6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

1. QU'EST-CE QUE UVIMAG B6, SOLUTION BUVABLE ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

SUPPLEMENT MINERAL

(A. Appareil digestif et métabolisme)

Réservé à l'adulte

Ce médicament contient du magnésium.

L'association d'un certain nombre des symptômes suivants peut évoquer un déficit en magnésium :

- Nervosité, irritabilité, anxiété légère, fatigue passagère, troubles mineurs du sommeil.
- Manifestations d'anxiété, telles que spasmes digestifs ou palpitations (coeur sain).
- Crampes musculaires, fourmillements.

L'apport du magnésium peut améliorer ces symptômes.

En l'absence d'amélioration de ces symptômes au bout d'un mois de traitement, il n'est pas utile de le poursuivre.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE UVIMAG B6, SOLUTION BUVABLE ?

Si votre médecin vous a informé(e) d'une intolérance à certains sucres, contactez-le avant de prendre ce médicament.

Ne prenez jamais UVIMAG B6, solution buvable :

- antécédents d'allergie à l'un des constituants de la solution buvable, notamment les parabens,
- en cas de certaines maladies des reins.

Ce médicament NE DOIT GÉNÉRALEMENT PAS ÊTRE UTILISÉ, sauf avis contraire de votre médecin, en cas de traitement par les quinidiniqes.

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Faites attention avec UVIMAG B6, solution buvable :

Mises en gardes spéciales

Ce médicament contient du parahydroxybenzoate de méthyle sodé (E219) et du parahydroxybenzoate de propyle sodé (E217) et peut provoquer des réactions allergiques.

Ce médicament contient du saccharose. Son utilisation est déconseillée chez les patients présentant une intolérance au saccharose (maladie héréditaire rare).

Précautions d'emploi

Il existe des spécialités plus adaptées à l'enfant.

En cas d'insuffisance rénale modérée, des précautions sont à prendre afin d'éviter le risque relatif à une augmentation du magnésium dans votre sang.

EN CAS DE DOUTE NE PAS HESITER A DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Autres médicaments et UVIMAG B6, solution buvable

Informez votre médecin si vous prenez :

- Quinidines (médicaments utilisés en cas de troubles du rythme cardiaque ou de paludisme)
- Calcium
- Tétracyclines (antibiotiques)

Grossesse

Ce médicament ne peut être utilisé pendant la grossesse que sur les conseils de votre médecin.

Si vous découvrez que vous êtes enceinte pendant le traitement, consultez votre médecin car lui seul peut juger de la nécessité de le poursuivre.

Allaitement

L'utilisation de ce médicament est à éviter pendant l'allaitement.

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Liste des excipients à effet notable: saccharose (4,24 g/ampoule), parahydroxybenzoate de méthyle sodé (E219) et parahydroxybenzoate de propyle sodé (E217).

3. COMMENT PRENDRE UVIMAG B6, SOLUTION BUVABLE ?

Posologie

RESERVE A L'ADULTE.

2 à 3 ampoules par jour à répartir en 2 ou 3 prises pendant les repas.

Mode d'administration

VOIE ORALE

Les ampoules sont à diluer dans un peu d'eau.

Durée de traitement

Ne prolongez pas le traitement au-delà de 1 mois sans avis médical : en l'absence d'amélioration comme en cas de persistance des symptômes, prenez un avis médical Symptômes et instructions en cas de surdosage

Si vous avez pris plus de UVIMAG B6 solution buvable que vous n'auriez dû :

Le surdosage de magnésium par voie orale n'entraîne pas, en général, de réactions toxiques en cas de fonctionnement normal du rein. L'intoxication au magnésium peut, toutefois, se développer en cas d'insuffisance rénale

Si vous oubliez de prendre UVIMAG B6 solution buvable :

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Diarrhées, douleurs abdominales, réactions cutanées, réactions allergiques.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (Ansm) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance. Site internet : www.ansm.sante.fr.

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER UVIMAG B6, SOLUTION BUVABLE ?

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Ne pas utiliser UVIMAG B6, solution buvable après la date de péremption mentionnée sur la boîte.

A conserver à une température inférieure à 25°C.

Les médicaments ne doivent pas être jetés au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien ce qu'il faut faire des médicaments inutilisés. Ces

mesures permettront de protéger l'environnement.

6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Que contient UVIMAG B6, solution buvable ?

Les substances actives sont:

Glycérophosphate acide de magnésium 1,895 g
Chlorhydrate de pyridoxine 0,040 g

Pour une ampoule de 10 ml.

La teneur totale en magnésium-élément est de 125 mg (5,13 mmol) par ampoule.

Les autres composants sont:

Saccharose, composition aromatique naturelle de jus de raisin, parahydroxybenzoate de méthyle sodé (E 219), parahydroxybenzoate de propyle sodé (E 217), eau purifiée.

Qu'est-ce que UVIMAG B6, solution buvable et contenu de l'emballage extérieur ?

Ce médicament se présente sous forme de solution buvable en ampoule. Boîte de 20 ou 30.

Titulaire

G2D pharma
Parc de courcerin
allée lech walesa
77185 lognes

Exploitant

LAPHAL INDUSTRIES
Avenue de Provence
13190 ALLAUCH

Fabricant

LAPHAL INDUSTRIES
Avenue de Provence
13190 ALLAUCH

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est le 11/03/2015.

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).

CONSEILS D'EDUCATION SANITAIRE

Conseils d'éducation sanitaire recommandés dans le cas d'une association de symptômes pouvant évoquer un déficit en magnésium :

- un régime alimentaire équilibré, riche en légumes verts, viande, cacao, lait, légumes secs,
- une consommation modérée d'alcool, de café ou de thé, arrêt du tabagisme, limitation des expositions au stress,
- une activité physique régulière,
- un temps de sommeil suffisant, en respectant le rythme journalier.

Signes d'alerte nécessitant une consultation médicale :

N'essayez pas de vous prendre en charge vous-même si :

- vos symptômes s'accompagnent d'autres signes généraux (perte de l'appétit, amaigrissement, fièvre),
- vos symptômes persistent au-delà d'un mois, ou s'ils s'aggravent,
- vos symptômes s'accompagnent d'autres troubles notamment: tristesse profonde, ressentie comme douleur morale, perte de plaisir ou de l'intérêt pour toutes activités.

Ces signes peuvent être les symptômes d'une maladie plus grave, un avis médical s'impose.